

LE POPULISME ANTICONSTITUTIONNEL, UN PÉRIL POUR LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE?

Par Dr. Joël Moudio Motto

AOÛT 2021

Article / ©Nkafu Policy Institute

Le populisme anticonstitutionnel s'est imposé comme une modalité de contestation des carences managériales de l'élite politique démocratiquement élue à l'origine de la crise de l'Etat-providence au Mali et au Burkina Faso, en 2020 et 2014, respectivement. Bien qu'ayant favorisé l'alternance au pouvoir, desdits Etats, son efficacité à structurer des changements démocratique reste marginales.

A peine digère-t-on la fin du printemps arabe que l'Afrique Sub-saharienne (ASS) s'emballe dans la même danse. L'actualité malienne de décembre 2020 a vu l'éviction d'Ibrahim Boubakar Keita (IBK) à l'issue d'une mobilisation populaire portée par l'Imam de la mosquée de Bamako. Bien plus haut, c'est-à-dire en 2014 au Burkina Faso, le mouvement populaire sous la bannière du Balai-citoyen a renversé Blaise Compaoré. Ces deux cas de figures constitutifs du populisme sont révélateurs d'un rejet de la démocratie représentative et, partant, de la volonté du peuple à gouverner directement sans l'entremise institutionnelle ; mais ils expriment outre mesure la crise de l'Etat providence, c'est-à-dire, l'incapacité des gouvernants à gouverner.

Dans la rhétorique populiste, l'histoire et les enjeux politiques sont réduits à une opposition agressive entre un peuple majoritaire – homogène et travailleur – et une élite – minoritaire et hétérogène élue démocratiquement et désignée par les gouvernements –. Cette élite, dans la rhétorique populiste, s'appréhende comme un ennemi du peuple. Ainsi l'émergence des dynamiques populistes survenues au Mali depuis juin 2020 – avec l'éruption de la coalition d'opposition hétéroclite du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques du Mali (M5-RFP) – et au Burkina avec les organisations de la société civile autour du Balai Citoyen en 2014 qui ont contribué à renverser les chefs d'Etat démocratiquement élus sont, de ce fait, un populisme anticonstitutionnel. Quels en sont ses ressorts ? Sont-ils véritablement un péril à l'alternance démocratique ?

Crise de légitimité politique, une condition d'émergence du populisme anticonstitutionnel

Le phénomène populiste en ASS qui a conduit à l'éviction des chefs d'Etat va s'opérer autour d'un registre essentiel : les mouvements populaires. La condition d'émergence des mouvements populaires est l'émergence d'une crise de la légitimité politique affectant le système de représentation (Taguieff, 1997) qui est consubstantiel à la démocratie représentative.

Autrement les dynamiques populistes portées par les organisations de la société civile se déploient en contestation à l'élite politique démocratiquement élue qui peine à représenter la volonté du peuple. Les organisations de la société civile (OSC) au Burkina, ont joué un rôle important aux côtés des syndicats et des partis d'opposition, sinon dans la chute de Blaise Compaoré, au moins dans la manière dont celui-ci a chuté. C'est autour de ces organisations, et en particulier du Balai citoyen lancé en 2013 par les artistes Smockey et Sams K le Jah, que s'est structurée la protestation la plus audible face au projet de changement de constitution. C'est à l'appel du Chef de file de l'opposition politique⁴³, Zéphirin Diabré, et des principales OSC que des centaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Ouagadougou, le 28 octobre 2014, ce qui a constitué la plus grande marche qu'ait connue le pays depuis celle du 3 janvier 1966, laquelle avait précipité la chute du premier président de la Haute-Volta, Maurice Yaméogo. C'est également après l'appel du Balai citoyen, rejoint par le Front progressiste sankariste, que des manifestants ont « pris d'assaut » – selon les termes de l'appel lancé par chacune de ces deux organisations deux jours plus tôt – l'Assemblée nationale le 30 octobre 2014, jour de l'examen du projet de loi qui devait permettre à Blaise Compaoré de se représenter, avant que celui-ci n'annonce son intention de surseoir au projet, puis de démissionner. Les contestations au Burkina Faso ont une histoire révolutionnaire qui se serait structuré autour de la mémoire de Thomas Sankara, capitaine arrivé au pouvoir par les armes en 1983 et placé à la tête d'un régime proclamant des idéaux révolutionnaires.

Au Mali, les mobilisations populaires étaient beaucoup mieux structurées qu'au Burkina car, elles se sont constituées autour d'un cadre d'action organisé et composite porté par une figure institutionnelle et une synergie de leaders ; il s'agit de la coalition de l'opposition. Les organisations de la société civile ont rejoint la coalition non sans intégrer son cadre organisé, mais l'objectif de renverser le régime en place qui motivait l'ensemble de ses manifestations publiques. Les jours qui ont précédé la chute d'Ibrahim Boubakar Keita (IBK) le 18 août 2020, ont constitué un moment au cours duquel la coalition d'opposition hétéroclite du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques du Mali (M5-RFP). Le capital politique – les soutiens politiques de la coalition n'était cependant pas à même de pousser IBK à la démission puisque ces manifestations publiques des

partis de l'opposition ne sont pas nouveaux. En juin 2018, l'union des leaders de l'opposition constitué de Soumaïla Cissé, Mohamed Aly Bathily, Aliou Boubacar Diallo et Habib Dembélé, tous candidats à l'élection présidentielle du 29 juillet 2020 a appelé une manifestations publique violemment réprimée par 1000 hommes de sécurité. Mais l'entrée en scène l'Imam de Bamako, Mahmoud Dicko, le 5 juin de 2020, a eu une portée significative ce dont autant plus que le capital social – soutien social – qu'il mobilisait conciliait l'ensemble des acteurs maliens autour de la religion musulman – pour un pays constitué de 90% de musulmans. Il faut dire qu'en avril 2019, il a organisé des manifestations qui ont entraîné le limogeage de Soumeylou Boubeye Maïga, alors Premier ministre. Contrairement au Burkina où se sont multipliés les espaces de confrontation dans les différents quartiers des différentes villes du Burkina Faso, la capitale malienne a été l'épicentre de la contestation populaire. L'objectif des mobilisations maliennes était la démission d'IBK.

La crise de la légitimité politique d'où résulte le populisme anticonstitutionnel s'origine dans la crise de l'Etat en Afrique – c'est-à-dire, son incapacité à assurer durablement et efficacement la sécurité de ses populations. L'une des dimensions de la crise de l'Etat en Afrique Subsaharienne et la crise de l'Etat-providence.

Quand la crise de l'Etat-providence génère le populisme anticonstitutionnel

La crise de l'Etat-providence (Rosanvillon, 1981) est caractéristique des frontières qui séparent l'Etat et la société. Ces frontières sont socioéconomiques se pose en termes de déliquescence dans la gouvernance publique. Dans le cas burkinabè comme dans le cas malien, les contestataires fustigeaient la promotion de la corruption, le copinage, la faiblesse des services publics et l'incapacité du gouvernement à mettre un terme à la violence intercommunautaire et djihadiste – au Mali – ont alimenté la frustration populaire. Malgré une évolution fragile sur le temps de l'indice de développement humain (IDH) – mesuré sur une échelle de 1 – (Fig.1) au Mali et au Burkina Faso, le sous-développement politique (Badie, 1992) qui est l'expression du

malfonctionnement institutionnel (Médard, 1977) et constitue dès lors, le symptôme de « l'État mou » (Myrdal, 1969) dont les traits les plus saillants sont à situer dans la déliquescence de la

gouvernance mesurable en terme d'efficacité de l'Etat à implémenter les politiques publiques et de niveau de corruption.

Figure 1 : Indice de développement Humain au Mali et au Burkina Fasso (1990-2020)

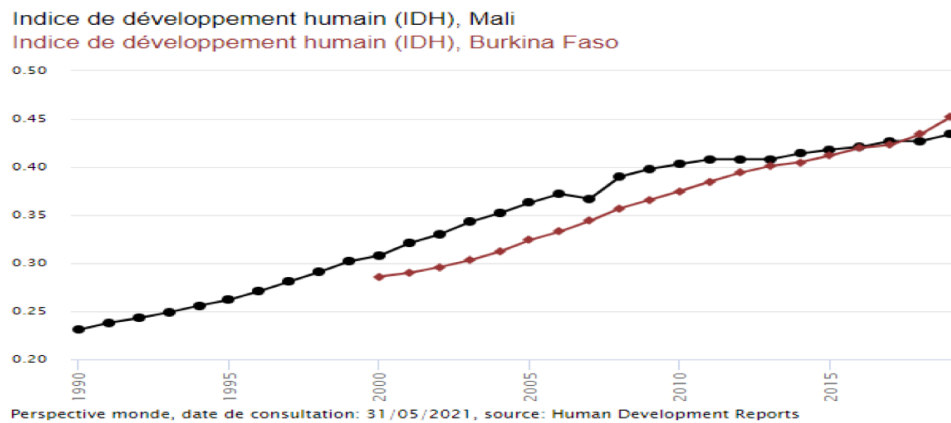


Figure 2 : Niveau de corruption au Mali et au Burkina Fasso (1995-2020)

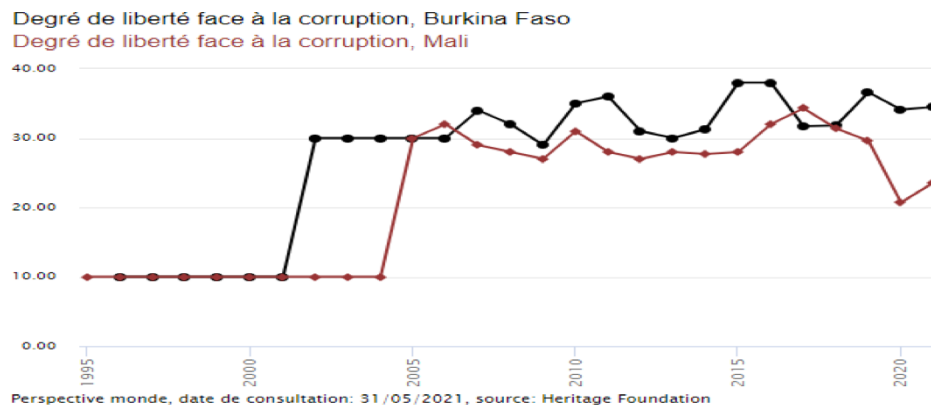
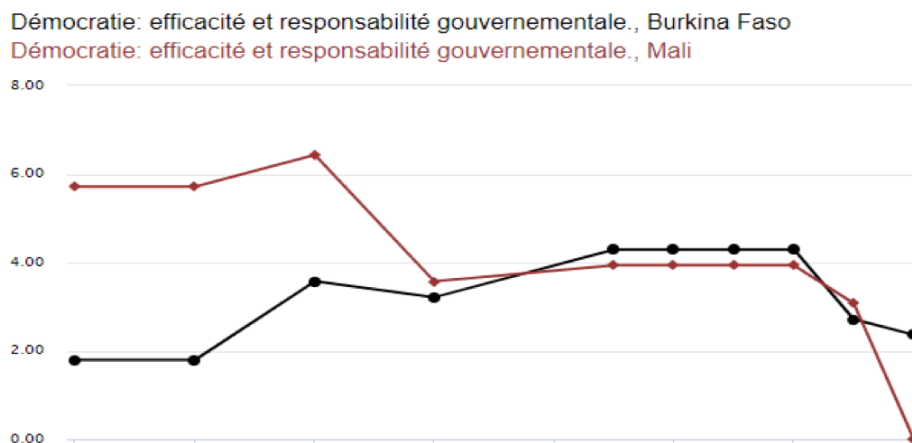


Figure 3 : Niveau d'efficacité gouvernementale au Mali et au Burkina (2005-2020)



Jusqu'à 2014 au Burkina et à partir de 2012 au Mali, périodes qui marquent, respectivement, le pouvoir de Compaoré et d'IBK, on peut constater en termes d'efficacité du gouvernement que les gouvernements peinaient à répondre efficacement aux besoins de la société ; avec une chute remarquable au Mali en 2020 [mesurable sur une échelle de 10] (Fig. 3). On peut constater dans les périodicités similaires que la corruption gangrène le fonctionnement du gouvernement depuis les indépendances, même si à partir de 2005, une réduction du niveau de corruption en deca de 50 – appréciable sur une échelle de 100 – observable et tend à se stabiliser depuis lors malgré la chute de l'indice observable en 2020 au Mali (Fig. 2). Ces Etats malgré l'existence de l'administration publique sont loin de fournir un service public efficace. Ce qui, avec le temps, a renforcé le fossé entre l'Etat et la société et généré les mouvements populaires qui ont conduit à l'éviction des gouvernements. Peut-on dire de ce qui précède que le populisme anticonstitutionnel est un péril à l'alternance démocratique ?

Le populisme anticonstitutionnel, une ressource pour la démocratie ?

Le populisme anticonstitutionnel s'est imposé au Mali – en août 2020 avec les mouvements populaires portés par la figure de l'imam de la

grande mosquée de Bamako, Mahmoud Dicko – et au Burkina Faso – 2014 avec le Balai citoyen – comme une modalité de l'alternance à la tête de l'Etat. Au Mali, les mouvements populaires ce sont imposés contre la décision de la Cour constitutionnelle d'invalidier une trentaine de résultats des élections législatives de mars-avril 2020 pourtant démocratiquement conforme. Tandis qu'au Burkina Faso, les mouvements populaires ont pris corps en contestation de l'initiative de l'Assemblée Nationale de modifier la constitution qui devait prolonger le mandat de Blaise Compaoré, le 30 octobre 2014. Cependant, ces mouvements populaires n'ont pas de ressources politiques – militaires – et sont relativement structurés – du fait de leur spontanéité – pour s'imposer comme une réelle modalité aux alternances démocratiques. Car, la plupart de ces mouvements disparaissent après l'atteinte de leur objectif et sont substitué par des juntes militaires.



Dr. Joël Moudio Motto,
Analyste en Démocratie et
Intégration Régionale au Nkafu
Policy Institute Denis & Lenora
Foretia Foundation

Mise en page par **Epoh Severin**